

## PRÉPARATION CONCOURS NIVEAU V

Aide soignant  
Auxiliaire de puériculture

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé de 17 ans
- Pas d'exigence de diplôme mais Baccalauréat ou Diplôme du secteur sanitaire et social conseillé
- Entretien de motivation

### VERS QUELS PROJETS ?

Vous êtes dans une démarche de professionnalisation dans le secteur de la santé et vous souhaitez compléter votre parcours initial.

L'entrée dans les Instituts de Formation d'Auxiliaire de Puériculture ou d'Aide Soignant est conditionnée par la réussite à un concours.

#### *La réussite à ces concours exige :*

- La réalisation de tests psychotechniques (performance minimum 10/20) pour le concours d'Auxiliaire de Puériculture
- L'analyse d'une question, une situation professionnelle voire d'une problématique relative à un sujet de culture sanitaire et sociale souvent d'actualité
- Un entretien oral de 20 minutes en présence d'un formateur de l'Institut et d'un professionnel de santé :
  - Une posture professionnelle et l'utilisation des techniques d'expression appropriées
  - La présentation de son parcours professionnel à partir de son CV en justifiant de sa motivation et de sa maturité



## DEROULEMENT DE LA PREPARATION AUX CONCOURS

- 40h à 140 h selon le positionnement défini avant l'entrée en formation
- Cours en journée ou en soirée en fonction de la durée de formation
- Stages conseillés, pouvant être associés à un autre dispositif de formation (CAP Petite Enfance, Préqualification dans le secteur santé social) ou à l'exercice d'une activité professionnelle dans le domaine sanitaire et social

## CONTENU DE LA FORMATION

*La formation est basée sur une pédagogie associant des apports méthodologiques et des connaissances, des recherches personnelles et des évaluations individuelles favorisant le positionnement :*

- Approfondissement des règles de la communication orale et des savoir-être fondamentaux
- Argumentation sur les grands thèmes d'actualités sanitaires et sociales
- Techniques de recherche documentaire et d'étude de documents
- Méthodologie de construction d'un document écrit et d'un exposé oral
- Tests d'aptitudes (pour la Prépa Auxiliaire de Puériculture)
- Interventions de professionnels
- Accompagnement personnalisé en fonction du concours
- Oraux blancs devant un jury de formateurs et de professionnels

**L.E.P.R.P. JEANNE ANTIDE**

**55, impasse du Brévent  
74930 REIGNIER**

**04 50 43 87 65**

**reignier@cneap.fr**

**www.lyceejeanneantide.fr**